

# REGISTRE NATIONAL DES COPROPRIETES

ORHL du 24 novembre 2017



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE  
[www.ecologie-solidaire.gouv.fr](http://www.ecologie-solidaire.gouv.fr)

MINISTÈRE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES  
[www.cohesion-territoires.gouv.fr](http://www.cohesion-territoires.gouv.fr)

# SOMMAIRE

- Retour sur les ateliers de l'Anah du 11/10/2017
- Registre national des copropriétés
  - accessibilité aux données
  - avancement des immatriculations
- Actualités Anah
  - objectifs de l'Anah et du programme Habiter Mieux en 2017 et perspectives

# Retour sur les ateliers de l'Anah du 11/10/2017

- **Atelier 1** - De la prospection des propriétaires à la réalisation de leur projet, quelles démarches conduire ?
- **Atelier 2** - Accompagner la dynamique de la rénovation énergétique : l'enjeu du reste à charge
- **Atelier 3** - Quartiers anciens : diversifier l'offre d'habitat
- **Atelier 4** - Au bout d'un an d'activité, quels enseignements tirer du registre national des copropriétés ?

# Retour sur les ateliers de l'Anah du 11/10/2017

## Atelier 4 - Au bout d'un an d'activité, quels enseignements tirer du registre national des copropriétés ?

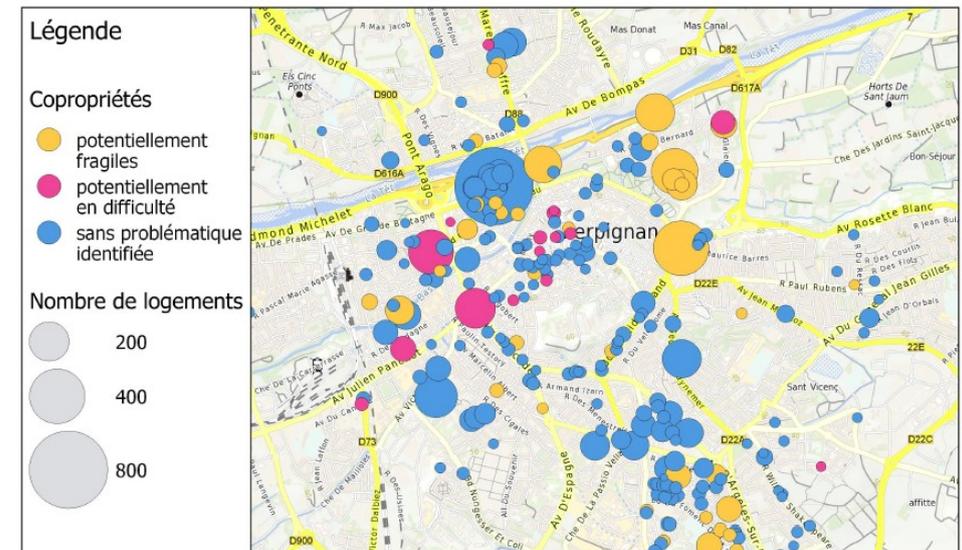
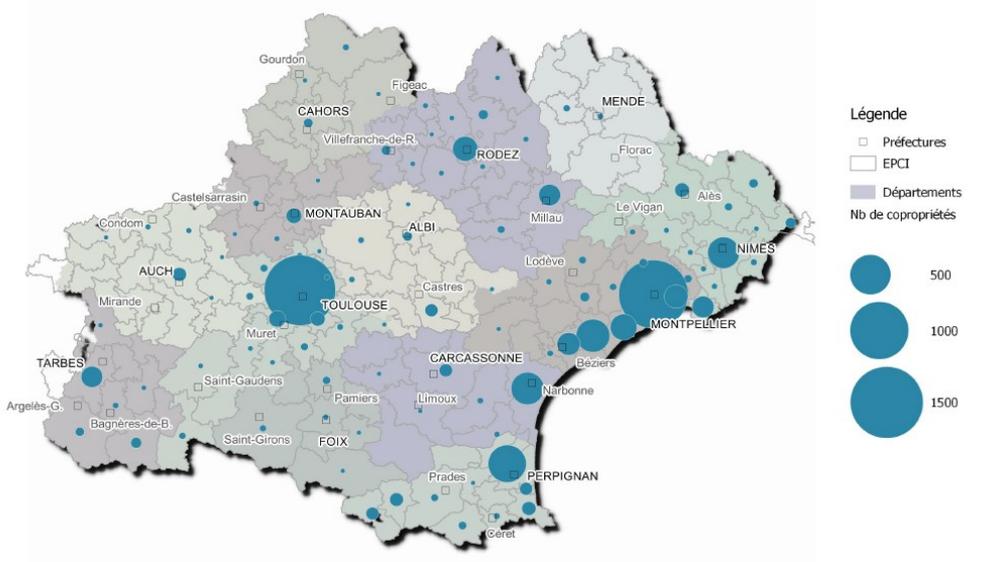
- Le registre des copropriétés en Occitanie : avancement à fin septembre 2017
- Les copropriétés en PACA : plus de 110 000 copropriétés à immatriculer
- Rennes Métropole : l'apport des données du registre national dans l'observatoire des copropriétés
- Grenoble-Alpes Métropole : dispositif de veille des copropriétés et registre des copropriétés
- DDT de la Loire : les apports du registre

# Retour sur les ateliers de l'Anah du 11/10/2017

## Atelier 4 - Au bout d'un an d'activité, quels enseignements tirer du registre national des copropriétés ?

- Exemple d'exploitation du registre des copropriétés en Occitanie

### Commune de Perpignan



# Le registre national des copropriétés

## accessibilité aux données

Depuis le 10 juillet 2017, les différentes institutions autorisées par la loi ALUR (établissements publics nationaux, services déconcentrés de l'État et collectivités territoriales) peuvent accéder aux données brutes des copropriétés immatriculées de leur territoire

*Dans le cas où un EPCI n'aurait pas reçu le courriel d'information sur la procédure à suivre pour accéder aux données de leur territoire*

*→ le signaler à la délégation locale de l'Anah de la DDT*

*A noter que les départements n'ont eu cet accès qu'au mois de novembre.*

# Le registre national des copropriétés

## avancement des immatriculations

- France : au 31/10/2017  
plus de 100 000 copropriétés immatriculées
- Auvergne Rhône-Alpes : au 17/11/2017  
16 811 copropriétés immatriculées

# Le registre national des copropriétés

## avancement des immatriculations

Département	Estimation du nb total de copropriétés (1)	immatriculation au 17/11/17	taux d'immatriculation estimé
Ain	4 286	544	12,7%
Allier	2 140	144	6,7%
Ardèche	2 788	131	4,7%
Cantal	1 171	14	1,2%
Drome	4 331	860	19,9%
Isère	12 284	2 991	24,3%
Loire	8 162	1 167	14,3%
Haute-Loire	1 354	245	18,1%
Puy-de-Dôme	5 234	1 178	22,5%
Rhône	20 764	6 176	29,7%
Savoie	6 165	1 335	21,7%
Haute-Savoie	14 384	2 026	14,1%
<b>Région</b>	<b>83 063</b>	<b>16 811</b>	<b>20,2%</b>
<b>France</b>	<b>560 245</b>	<b>100 000</b>	<b>17,8%</b>

Dont 23 510 copropriétés > 50lots principaux  
soit un avancement estimé à 51 % pour ces copropriétés

# Objectifs de l'Anah et du programme Habiter Mieux en 2017 et perspectives

## Augmentation sensible de la capacité d'engagement en 2017

- Anah : 802 M€ au niveau national  
(+122 M€, soit + 18 % par rapport à 2016)  
**82,5 M€ au niveau régional** complétée par une enveloppe travaux en **copropriétés fragiles de 12,58 M€**
- FART : 145 M€ au niveau national  
(+45 M€, soit +32 % par rapport à 2016)  
**16,2 M€ au niveau régional** complétée par une enveloppe travaux en **copropriétés fragiles de 5,55 M€**
- Objectifs national: 100 000 logements Habiter Mieux, dont 30 000 en copropriétés fragiles  
**Objectifs régional : 11 650 logements Habiter Mieux, dont 3 700 en copropriétés fragiles**

## Objectifs de l'Anah et du programme Habiter Mieux en 2017 et perspectives

- **Perspectives « Habiter Mieux » à fin 2017**

environ **6 500 logements** (\*) Habiter Mieux à fin 2017 en région (5 500 PO-PB, 900 en copropriétés fragiles, 125 en copropriétés en difficulté), pour un objectif prévu de **11 650 logements**

- **Perspectives du programme Habiter Mieux en 2018 et au delà**

pour les 5 prochaines années les annonces ministérielles portent sur l'éradication d'1,5 millions de logements les plus énergivores sur 10 ans

L'Anah assurera les actions sur ces logements pour moitié, soit un rythme de 75 000 logements par an, avec notamment une action soutenue dans les copropriétés fragiles et en difficulté ; ces objectifs seront validés dans le Contrat d'Objectif et Performance (COP), plan stratégique et instrument de pilotage de l'activité de l'Anah en cours de rédaction

# Objectifs de l'Anah et du programme Habiter Mieux en 2017 et perspectives

- instruction sur le portage ciblé : publication initialement prévue mi-2017, l'Anah confirme que le travail pour sa mise au point est en cours
- pour d'autres nouvelles....attente du conseil d'administration de l'Anah du 29/11/2017 !

# Merci de votre attention

**Direction régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
Auvergne-Rhône-Alpes**

69453 Lyon cedex 06

Tél. 04 26 28 60 00

[www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr](http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr)



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES

**Service habitat construction ville durable**

**Pôle parc privé, bâtiment, ville durable**

**Date 24/11/2017**